

VOLTALIA SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur la réduction du capital**

**Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018
Résolution n° 18**

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT – 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

H3P REAL ASSETS

SIEGE SOCIAL : 101-109 RUE JEAN JAURES - 92300 LEVALLOIS PERRET
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 500 002,50 EUROS - RCS PARIS 508 805 686

VOLTALIA SA

Société anonyme au capital de 279.011.084,10 €
Siège social : 28 rue de Mogador 75009 Paris
RCS Paris 485 182 448

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

**Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018
Résolution n° 18**

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

A l'Assemblée générale de la société Voltalia,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris La Défense et à Levallois, le 2 mai 2018

Les commissaires aux comptes _____

M A Z A R S

Juliette DECOUX

H 3 P R E A L A S S E T S

Eric HINDERER
